

SZ/SS

**IVRY**  
S/SEINE

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

### **RUE HOCHE (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que des animations « La rue est à nous » sont organisées dans le cadre d'été culturel 2024, par le théâtre EL DUENDE – 23 rue Hoche – 94200 Ivry-sur-Seine le dimanche 7 juillet 2024,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie – nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes le **dimanche 7 juillet 2024 de 11 heures jusqu'à 20 heures :**

- **Interdiction de circuler et de stationner à tous les véhicules** des deux côtés de la chaussée sur le tronçon compris entre le Square Hoche et le N°27 de la voie.
- Les **déviations** de la circulation générale se feront :
  - dans un sens par l'avenue Henri Barbusse, l'avenue de Verdun et la rue Hoche
  - dans l'autre sens par les rues Pierre et Marie Curie et Jean Le Galleu.

### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité du théâtre EL DUENDE – 23 rue Hoche – 94200 Ivry-sur-Seine.

Quatre véhicules liés à l'organisation seront stationnés sur la chaussée aux extrémités de la fête.

**IVRY**  
S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane  
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne  
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

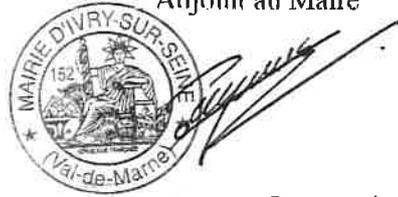
ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Direction des Affaires Culturelles,
- Théâtre EL DUENDE – 23 rue Hoche – 94200 Ivry-sur-Seine.

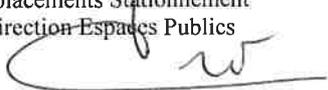
FAIT EN MAIRIE, LE 18 JUIN 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
et par délégation  
Clément Pecqueux  
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction-Espaces Publics



  
Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR ivry94.fr  
LE 19 JUIN 2024